

# UNION NATIONALE DES ARBITRES DE FOOTBALL



**UNAF**  
Section Régionale  
BOURGOGNE

JO 14.03.74 / N° W712000291  
Agrément Jeunesse et Sports : 71S9.02  
Siren/Siret N°495 062 374 000 14  
Crédit Mutuel Montchanin : 00020041701  
[Unaf.sr05@voila.fr](mailto:Unaf.sr05@voila.fr)

## COMITE DIRECTEUR

**Vendredi 13 mars 2015 à CHALON-SUR-SAONE**

### PV N°5-2014/2015

#### Les Présents

MME. Pascale SALMON, MM. Laurent BOLLET, Stéphane BONARDOT, Gérard GEORGES, Alain SCARAMAZZA, Thierry THIOURT, Gaëtan DOUAY, Pierre NUNES, Guillaume COULON, Emmanuel DURAND, Thierry GRODET.

#### Les Excusés

Mlle Charline MEUNIER, MM. Régis CHAMPET, Olivier MICHON, Benoît MORELIERE, Gilles DUTHU, Sébastien NICOLET, Jean-François THEVENIN, Aurélien CHATON.

#### Les Invités

M. Gwenaël MARTIN, Gaëtan MORDIER.

#### L'Invité excusé

M. Jacques BAROCHI.

#### Carnets

- Carnet noir : depuis la dernière réunion en date du 12 décembre, la famille de l'arbitrage a été durement touchée. Le comité directeur de l'UNAF Bourgogne tient ainsi à présenter ses plus sincères condoléances à :
  - o Frédéric RAPINEAU, suite au décès accidentel de son épouse.
  - o Toute la famille de Nicolas DHEZ, ancien arbitre bourguignon, militaire, qui est décédé lors de l'accident survenu sur la base militaire d'Albacete en Espagne.
  - o Toute la famille de Fabrice MARCHIOL, maire de La Mûre (Isère), conseiller régional Rhône-Alpes, représentant des arbitres au comité directeur de la ligue de Rhône-Alpes de Football et ô combien ardent défenseur des arbitres en général, de l'UNAF et des ses adhérents en particulier.
  - o Jean-Paul GILBERTAS et à Jean-Pierre FOULON pour le décès de leur papa.
- Carnet blanc : la section régionale Bourgogne présente ses félicitations à Philippe FERREIRA suite à son récent mariage.
- Carnet rose : la section régionale Bourgogne présente ses félicitations à Frédéric LOPEZ suite à la naissance de son fils.

#### Approbation du PV n°4 du 12/12/2014

Aucune remarque n'étant formulée quant au contenu du PV n°4-2014-2015 relatif à la réunion du comité directeur en date du 12/12/2014, ce PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

#### Intervention du président : tour d'horizon de l'actualité

Laurent BOLLET fait part aux membres du comité directeur de différentes informations, suite à l'assemblée générale de Vichy, suite aux derniers comités directeurs nationaux.

Ainsi, Laurent BOLLET rappelle que le CDN, à l'initiative de son président Bernard SAULES, souhaite engager des économies substantielles, pour palier la baisse des recettes, baisse principalement liée à la diminution du nombre d'adhérents et à la diminution et future suppression de la subvention accordée par la LFP.

Suite à la rencontre Chelsea – PSG et aux propos injurieux tenus par un joueur du PSG à l'encontre de l'arbitre néerlandais, UNAF et SAFE ont publié un communiqué commun via l'AFP.

Le comité directeur de la section régionale Bourgogne, à cette occasion, ne peut que regretter le fait que l'UNAF ne soit plus adhérent à l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) ; en effet, un communiqué émanant de l'AFCAM, et faisant part de l'indignation de l'ensemble des corps arbitraux, auraient pu apporter encore plus de poids à cette déclaration.

De plus, l'AFCAM est l'interlocuteur incontournable du ministère en charge des sports ; la non adhésion de l'UNAF est sur ce point d'autant plus regrettable.

Sur le plan régional, Laurent BOLLET :

- Félicite l'UNAF 71PM pour l'ouverture de son site internet riche d'actualités.
- Remercie une fois de plus ceux qui accompagnent les adhérents lors des auditions, que ce soit au niveau régional ou départemental.

### **Intervention du représentant des arbitres au sein du comité de direction de la LBF**

Gérard GEORGES fait part au comité directeur de quelques éléments relatifs aux dernières décisions et actions entreprises par le comité de direction de la LBF.

### **Etat d'avancement des dossiers juridiques**

En complément des éléments régulièrement adressés aux membres du comité directeur par Benoît MORELIERE, délégué juridique régional, les points suivants sont abordés :

- La chancellerie a écrit à l'ensemble des magistrats concernés pour rappeler la nécessité d'appliquer scrupuleusement les dispositions de la loi LAMOUR de 2006. L'UNAF se félicite de cette action visant à renforcer la protection des arbitres ;
- Emmanuel DURAND a assisté deux jeunes arbitres lors d'une rencontre relative à des possibilités de médiations. Le procureur de la République de Chalon-sur-Saône ayant écrit, au préalable, au médiateur, pour indiquer que les dossiers en question allaient reprendre la voie judiciaire classique, le processus de médiation a été interrompu.

### **Organisation de l'assemblée générale de la section régionale pour les saisons 2014-2015 et 2015-2016**

- *AG de la saison 2014-2015 :*  
Après échanges, le comité directeur prend les décisions suivantes quant à l'organisation de l'assemblée générale de l'UNAF pour la saison 2014-2015 :
  - o **Elle aura lieu le samedi 4 juillet 2015 au siège de la LBF à Montchanin.**
  - o **Elle débutera à 9H30 par l'accueil des participants.**
  - o La matinée sera consacrée à la partie statutaire d'abord, puis à une intervention extérieure.
  - o Le déjeuner aura lieu à 13H sous forme de plateau repas.
  - o L'après-midi sera consacré à des activités ludiques ; les sections départementales pourront se retrouver autour de rencontres de football à 7 sur les terrains de Montchanin.
  - o La journée se clôturera par un apéritif.
  - o Gérard GEORGES va prendre contact avec la LBF pour les questions logistiques et avec l'amicale des éducateurs.
  - o Laurent BOLLET, Stéphane BONARDOT sont chargés de trouver un intervenant pour la fin de matinée.
  - o Alain SCARAMAZZA et Gérard GEORGES se chargent d'organiser la vérification des comptes entre le 30 juin 2015 et le 4 juillet 2015.
  - o Chaque président de section départementale va annoncer cette assemblée générale à ses adhérents afin qu'un maximum d'entre eux soient présents.
  - o L'assemblée générale sera également annoncée via la future lettre d'information, via internet, etc.
- *AG de la saison 2015-2016 :*  
Cette assemblée générale aura lieu sur le territoire de la section départementale de l'Yonne.  
Il s'agira d'une assemblée générale électorale.  
Thierry GRODET va d'ailleurs, à ce sujet, prendre contact avec la mairie de Migennes.  
La date envisagée est le 2 juillet 2016 ; cette date peut être amenée à changer en fonction de la date retenue par le comité directeur national pour les élections du CDN pour le mandat 2016-2020.

### **Evolution de l'organigramme du comité directeur de la section régionale pour la saison 2015-2016**

- *Représentante des arbitres féminines :*  
Charline MEUNIER a indiqué, à la fin de la saison 2013-2014, qu'elle ne serait pas en mesure de poursuivre sa mission de représentante des arbitres féminines au sein du comité directeur de la section régionale. La saison 2014-2015 se déroule sans représentante active ; afin que la saison prochaine ne connaisse pas la même situation, Laurent BOLLET va prendre contact avec Charline MEUNIER afin d'évoquer avec elle les modalités de cette cooptation ; Laurent BOLLET et le comité directeur de la section régionale souhaitent que Pascale SALMON, fidèle membre de ce comité directeur, prenne la succession de Charline.
- *Représentant des jeunes arbitres :*  
Laurent BOLLET va prendre contact avec Aurélien CHATON, représentant des jeunes arbitres, afin de lui proposer que Gwénaél MARTIN assure cette fonction jusqu'à la fin du mandat, Aurélien CHATON étant très contraint professionnellement.
- *Délégué juridique régional :*  
Pour des raisons professionnelles, Benoît MORELIERE ne sera plus en mesure, à compter du 1er juillet 2015, d'assurer le suivi des dossiers juridiques.

Du fait de l'importance de cette mission, importance que chacun a pu mesurer au cours de ces dernières saisons, il est important de trouver à Benoît MORELIERE un remplaçant de qualité.

Laurent BOLLET demande à chaque président de section départementale de rechercher qui, au sein de sa section, pourrait assurer cette fonction.

### **Organisation du renouvellement du comité directeur des sections départementales et de la section régionale pour le mandat 2016-2020**

Les comités directeurs de l'UNAF connaîtront tous un renouvellement à l'issue de la saison 2015-2016.

**Afin de permettre à la section régionale et aux sections départementales de préparer ce renouvellement, et notamment sa planification, Laurent BOLLET va interroger le comité directeur national pour connaître la date à laquelle aura lieu l'élection du prochain CDN : lors du congrès 2016 en Corse, lors d'une assemblée générale en septembre 2016 ?**

Laurent BOLLET souhaite que chaque section départementale engage une réflexion afin d'anticiper autant que possible ces futures échéances et permettre à l'UNAF de poursuivre ses actions dans la continuité des équipes en place.

Stéphane BONARDOT insiste sur le fait que si, d'ores et déjà, des membres de comités directeurs savent qu'ils ne poursuivront par leur action et leur mission, il est important qu'ils en fassent part à leur président ; ce point est important, tant pour les sections départementales que pour la section régionale dont la composition émane directement de celle des SD.

### **Partenariat NIKE : commande pour la saison 2015-2016 en présence de Samuel GAUTHIER (Sport Comm)**

Le comité directeur de la section régionale est heureux d'accueillir Samuel GAUTHIER, représentant de la société Sport Comm avec laquelle l'UNAF Bourgogne a signé un partenariat relatif aux équipements d'arbitres de la marque NIKE.

Après un rappel du contenu du partenariat, qui permet de faire bénéficier les adhérents de l'UNAF Bourgogne d'une réduction importante du prix de l'ensemble des articles du catalogue (tenues d'arbitres, survêtements, t-shirts, etc.), et après échanges entre Samuel GAUTHIER et le comité directeur de la section régionale, les décisions suivantes sont actées :

- Samuel GAUTHIER adresse, dès que possible, à Gérard GEORGES, la version informatique du nouveau catalogue NIKE.
- Gérard GEORGES diffuse, via la page internet de l'UNAF Bourgogne sur le site de la LBF, via le site internet de l'UNAF71PM, via les pages des sections départementales sur le site de leur district, via MAGIC, ce catalogue ainsi qu'un bon de commande illustré de photographies.
- Gérard GEORGES centralise l'ensemble des commandes afin de faciliter le traitement de celles-ci par Sport Comm.
- Toute commande effectuée d'ici la fin juin 2015 sera livrée courant août 2015 afin que l'ensemble des arbitres dispose des équipements avant le démarrage de la saison.
- Si une ou plusieurs commandes sont effectuées bien avant la fin juin 2015, la livraison aura lieu dès que possible suite à la commande.

En complément de cet échange, Samuel GAUTHIER montre un échantillon du sac « multi usages » qui pourra lui aussi être proposé aux arbitres et qui pourrait constituer le cadeau aux adhérents pour la saison 2015-2016.

La section régionale remercie chaleureusement Samuel GAUTHIER pour son implication forte dans ce partenariat ô combien important pour les adhérents de l'UNAF.

### **Point sur les adhésions**

A la date du 13/03/2015, le nombre d'adhérents s'élève à **537**. Il se décompose comme suit :

- |                |     |
|----------------|-----|
| - UNAF 21 :    | 130 |
| - UNAF 58 :    | 49  |
| - UNAF 71 PM : | 105 |
| - UNAF 71 PS : | 117 |
| - UNAF 89 :    | 136 |

Laurent BOLLET remercie l'ensemble des membres des comités directeurs des sections départementales pour le travail important qu'ils réalisent afin d'inciter les arbitres à adhérer à l'UNAF.

De nombreuses sessions d'examen d'arbitre sont en cours au sein des districts. Afin de permettre à ces nouveaux arbitres, nommés en 2014-2015, de bénéficier, pour les quelques rencontres qu'ils vont diriger d'ici la fin de la saison, de l'ensemble des services rendus par l'UNAF, le comité directeur décide de leur proposer une adhésion pour un montant de 12 € qui correspond, à quelques centimes près, à la part nationale de la cotisation. Cette première adhésion doit constituer le moyen de fidéliser de nouveaux adhérents et de nouveaux arbitres.

Gérard GEORGES va établir un formulaire d'adhésion spécifique qui sera adressé aux sections départementales.

Suite à l'assemblée générale de Vichy, une action a été menée en direction des arbitres fédéraux bourguignons.

### **Retour sur le challenge Louis TEREYGEOL**

La section régionale Bourgogne remercie chaleureusement toute l'équipe qui a organisé le tournoi Louis TEREYGEOL de décembre dernier. La délégation est heureuse d'avoir participé à une belle manifestation, joyeuse, festive, sportive, amicale, dans des installations particulièrement adaptées. Encore bravo à la section régionale Aquitaine !

L'assemblée générale de Vichy a été l'occasion de présenter le résultat d'une réflexion quant aux évolutions susceptibles d'être apportées à cette manifestation. Nadine CYGAN a adressé à l'ensemble des présidents de section régionale, le 9 février dernier, une synthèse de cette réflexion.

La section régionale Bourgogne a pris connaissance de cette synthèse et va, sous deux semaines, adresser à Nadine CYGAN ses remarques et propositions. Stéphane BONARDOT est chargé d'élaborer la réponse de la section régionale, en collaboration avec Olivier MICHON.

### **Congrès national de Châtelailon-Plage**

A ce jour, la section régionale compte 40 personnes inscrites. Gérard GEORGES rappelle que la clôture des inscriptions est fixée au vendredi 20 mars 2015.

Il est ainsi demandé aux sections départementales de lui adresser, sous huitaine, le nom de l'adhérent ou des adhérents dont elles prendront en charge tout ou partie de l'inscription.

Dans le même temps, la section régionale va finaliser son choix de l'adhérent qui bénéficiera de la prise en charge de l'intégralité de sa participation.

### **Challenge André PETIT**

Le challenge André PETIT aura lieu le 27 juin prochain à Clermont-Ferrand. Olivier MICHON et Sébastien NICOLET sont en charge de l'organisation.

L'annonce de ce challenge sera intégrée à la future newsletter.

### **Questions diverses**

#### *- Assurance responsabilité civile :*

Suite à la demande formulée par Alain SCARAMAZZA, trésorier de la section régionale, Gérard GEORGES va interroger l'UNAF nationale afin de connaître les raisons qui ont conduit à l'émission, à quelques semaines d'intervalle, de deux factures d'un montant conséquent.

#### *- Vie des sections départementales :*

##### *o UNAF 21 :*

Thierry THIOURT, président, indique que les relations avec le district de Côte d'Or se sont apaisées suite à sa rencontre avec Michel NAGEOTTE, président du district. Cette rencontre a permis d'effectuer un tour complet de l'actualité et d'échanger directement et franchement sur les sujets relatifs à l'UNAF et à l'arbitrage.

##### *o UNAF58 :*

Gaëtan DOUAY, président, fait part de sa joie de participer à la réunion de ce 13 mars, après une longue absence pour raisons personnelles. La section départementale de La Nièvre poursuit son travail auprès des adhérents et des arbitres. Les relations, excellentes, tant avec le comité directeur du district qu'avec la CDA, facilitent l'action de l'association. Au chapitre des actions menées et à mener : une rubrique UNAF a fait son apparition sur le site internet du district ; une lettre d'information sera élaborée, à l'image de celle, très réussie, existante dans l'Yonne ; un calendrier UNAF sera réalisé ; un pique-nique de fin de saison sera organisé.

##### *o UNAF71PM :*

Guillaume COULON informe la section régionale du souhait de Nicolas FLECHE de mettre fin, au 30 juin 2015, à ses fonctions de président de la CDA. Son successeur n'est pas encore connu.

Guillaume COULON signale également que la commission de discipline du district du Pays Minier se montre toujours aussi ferme dans ses décisions pour sanctionner les comportements incompatibles avec l'esprit sportif.

##### *o UNAF71PS :*

Emmanuel DURAND, président, fait état des manifestations à venir au sein de la section départementale.

La section fonctionne toujours en aussi bonne intelligence avec le district, ses commissions, et plus particulièrement la commission de discipline et la CDA.

##### *o UNAF89 :*

Thierry GRODET, président, interroge la section régionale quant au fonctionnement de la commission solidarité au niveau nationale ; Laurent BOLLET profite de la question pour rappeler les grands principes qui régissent le fonctionnement de cette solidarité. Laurent BOLLET rappelle également que la section départementale peut solliciter la section régionale pour des situations qui ne peuvent pas être prises en compte par l'UNAF nationale.

Autre point : le président du district a proposé d'équiper l'UNAF d'un ordinateur. Cette proposition est à l'ordre du jour de la prochaine réunion du comité directeur de la section départementale.

Pascale SALMON se fait la porte-parole des 4 arbitres féminines icaunaise pour remercier l'UNAF de sa participation importante à la dotation qu'elles ont reçues le 7 mars dernier lors du stage régional.

### **Prochaine réunion**

La prochaine réunion du comité directeur de l'UNAF Bourgogne aura lieu le **samedi 4 juillet 2015**, à partir de 9H30, au siège de la Ligue de Bourgogne de Football à Montchanin. Il s'agira de l'assemblée générale de la saison 2014-2015.

Le Président,

Laurent BOLLET.

Le Secrétaire Général,

Gérard GEORGES.